

cette viande sert de nourriture aux habitants du pays : la plus grande partie est achetée par la Compagnie de la Baie d'Hudson, comme provision ou munition pour ses engagés dans les coins du nord qui manquent de cette ressource.

Le climat de ce pays est sain ; le froid s'élève en hiver jusqu'à 35 degrés Réaumur : la gelée commence à se faire sentir dès le commencement de septembre ; du deux au dix-sept de ce mois sont les époques les plus avancées et les plus reculées où je l'ai vue depuis 1818. La neige couvre la terre vers le quinze novembre. Deux fois je l'ai vue tomber abondamment le quinze octobre. Elle est toujours fondue au dix avril, mais la gelée, les vents froids, etc., se font sentir le reste de ce mois et la plus grande partie du mois de mai ; le temps des grandes chaleurs est depuis le 15 juin au 15 août ; les longs froids du printemps seront toujours un obstacle insurmontable pour la vigne, le pommier, le poirier, etc. Les grands lacs de ces contrées sont très poissonneux ; aussitôt que la glace est partie sur les rivières, qui se jettent dans ces lacs, les poissons les remontent en foule, et alors ceux qui sont sur les bords de ces rivières peuvent facilement, soit avec des filets, soit avec des hameçons, trouver leur vie dans l'eau. Aux approches de l'hiver les poissons descendent les rivières et retournent dans les lacs ; alors les rivières ne fournissent plus la ressource de la pêche.

Rome, 12 mars 1836.

† J. N., Ev. de Juliopolis.

Remarques et supplément au mémoire ci-dessus

La mission de la Rivière Rouge prit son premier élan au moyen d'une souscription qui circula en Canada, à la recommandation de l'Evêque de Québec, en 1818. Les frais de transport et ceux qu'il fallut faire pour les fournitures de deux chapelles, etc., absorbèrent tout le produit de cette souscription : de sorte qu'il n'y avait plus rien du tout lorsque j'arrivai à Montréal en octobre 1820. J'empruntai donc quelques piastres pour m'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant ces trois articles je fus obligé de rester au logis, tant étaient en mauvais état ceux qu'ils devaient remplacer. Forcé de faire les frais de mon retour, après ma consécration en 1822, je dépensai tout ce que j'avais épargné sur les revenus de la cure que j'avais desservi pendant dix-huit mois. Arrivé à la Rivière Rouge, sans aucune ressource, je me trouvai réduit à une pauvreté qui aurait été avilissante s'il avait fallu la souffrir pour une autre cause.

Jusqu'en 1822, la Compagnie avançait à crédit aux colons, leurs besoins, sous la responsabilité de Lord Selkirk. C'est à dire que le compte des avances faites aux colons était présenté